

études Le surcoût inquiète 30 % des Belges

Dès janvier, on est débordés, explique Isabelle Mertens, responsable du service social des étudiants de l'UNamur. De nombreuses familles viennent nous voir... en prévision de la prochaine rentrée universitaire. Leur inquiétude ? « Le coût, enchaîne la responsable. Les familles nous sollicitent pour comprendre les aides qui existent, calculer celles dont elles peuvent bénéficier ou encore connaître le coût d'un kot étudiant. »

Une inquiétude mesurée par le Baromètre des consommateurs 2018-2019, selon un index prenant en compte la difficulté de les financer et l'importance qui leur est attribuée par les consommateurs. Les études supérieures arrivent en troisième position. Il s'agit de la dépense la plus difficile à supporter pour 30 % des ménages sondés. Une inquiétude qui s'observe également par le nombre d'étudiants qui font appel aux CPAS. Ce nombre a été multiplié par sept en quinze ans. « Selon nos derniers chiffres, 14.000 étudiants émargent au CPAS en Wallonie, confirme Alain Vaessen, directeur général de la fédération des CPAS. Un miroir de l'état de notre société, dans laquelle la précarisation s'accroît. »

Pour la Fédération des étudiants francophones (FEF), qui a fait de la précarité étudiante le thème de sa campagne cette année, le coût de la vie d'un étudiant a augmenté de plus de 20 % entre 2001 et 2018. « Il faut distinguer entre coût et surcoût, nuance Frédéric Giozzet, assistant social à l'UCLouvain. Le surcoût des études correspond aux dépenses à prévoir spécifi-

quement pour les études, en plus des frais quotidiens. Ce surcoût est composé de cinq grands postes de dépenses. »

1 Minerval. Il s'élève à 835 euros par année universitaire, montant variant selon le type d'études et le niveau. « Depuis neuf ans, le minerval est gelé, c'est-à-dire qu'il n'a pas augmenté malgré l'évolution du coût de la vie, explique le cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS). De plus, l'étudiant boursier qui reçoit une allocation de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) bénéficie de la gratuité des droits d'inscription et un taux intermédiaire est prévu pour les étudiants de condition modeste qui ne peuvent bénéficier d'une allocation ou d'une bourse d'études. »

2 Logement. Il s'agit d'une question qui inquiète les familles. Comme l'explique Renaud Maes, rédacteur en chef de *La Revue Nouvelle* et chercheur en sciences sociales spécialisé en enseignement supérieur à l'Université Saint-Louis : « Le coût du logement est très différent en fonction de la ville. Bruxelles, Louvain et Liège ont des problèmes de loyer que l'on retrouve moins dans les plus petites villes. La concurrence des loyers entre logements précaires et étudiants y est forte. » L'augmentation des prix du logement impacte également le nombre de demandes liées aux kots universitaires dans les services sociaux.

3 Transports. Le budget « transport » varie évidem-

ment selon que l'étudiant habite sur place, fait une navette quotidienne ou ne rentre chez lui que les week-ends. « Il existe des abonnements spéciaux pour les étudiants de moins de 25 ans. C'est au-delà que cela se complique », relève Frédéric Giozzet. Des adultes en reprise d'études ou des étudiants plus âgés doivent payer plein pot. Une réalité pour un certain nombre d'étudiants. A cela s'ajoutent de nouveaux types de frais de transport : ceux reliant les différents sites universitaires d'une même institution.

4 Matériel didactique. Manuels et ouvrages de référence, matériel de laboratoire... « Ce poste a son coût, mais n'a pas réellement augmenté ces dernières années, constate Isabelle Mertens. De plus en plus de cours sont en ligne. Mais tout dépend de la filière : traditionnellement, dentisterie, architecture ou droit sont des filières coûteuses sur ce plan. » L'ordinateur est également devenu un élément indispensable, soit pour certains un réel investissement en cours de cursus.

5 Erasmus. La mobilité étudiante a pris une place importante dans les différentes filières. « De nombreuses institutions encouragent à la mobilité, mais les moyens mis à disposition sont relativement faibles par rapport au coût de la vie à l'étranger, avance Renaud Maes. Beaucoup doivent financer leur mobilité internationale par leurs propres moyens. Les destinations les plus prisées impliquent souvent des loyers très élevés, parfois à cumuler avec

celui du logement principal que l'on réintègre au retour. Entre ceux qui ont les moyens de se payer cette mobilité, ceux qui doivent y renoncer ou encore ceux qui sélectionnent leur destination en fonction de leur budget, il se dessine là une nouvelle forme de ségrégation. »

6 Solutions. Comment minimiser ces surcoûts ? Les acteurs interrogés convergent : l'amélioration du contrôle des loyers pour les kots étudiants, les transports... « Le critère d'âge du statut étudiant est rétrograde, lance Renaud Maes. Pourquoi ne pas créer un statut proprement étudiant, peu importe l'âge ? »

Autre moyen : renforcer les allocations d'études et « développer une collaboration plus structurée entre CPAS et institutions d'études supérieures : un vrai défi », selon Alain Vaessen. Autre défi : informer au mieux les étudiants, qui n'ont pas toujours conscience des aides à leur disposition, à savoir, parmi les trois grandes sources d'aides : la bourse de la FWB, les services sociaux des institutions d'études supérieures ou encore le CPAS.

Le cabinet du ministre Marcourt a commandé une étude, en cours, sur la précarité étudiante avec, comme objectif, de créer un guide pratique pour informer les étudiants des aides et services dont ils peuvent bénéficier. « La hausse du nombre d'étudiants, de 36 % en moins de vingt ans, justifie amplement de donner davantage de moyens aux acteurs de terrain », ajoute le cabinet. ■

MARIE THIEFFRY

TÉMOIGNAGES**Jobiste pour « joindre les deux bouts »**

Benjamin, 26 ans, étudiant en Master, le reconnaît : il n'a pas un parcours « classique », ayant suivi le secteur secondaire technique « où l'on intègre que l'université n'est pas faite pour nous, avance-t-il. Après avoir travaillé trois ans, j'ai voulu tenter. Les petits revenus de mes parents ne permettent pas de nous aider, mon petit frère et moi. J'ai donc fait plusieurs jobs, mais avec un plafond annuel de 475 h, c'est moins de 5.000 euros par an : pas assez pour tout payer. » La plus importante de ses dépenses ? « Clairement, les transports. Jusqu'à l'année dernière, j'étais étudiant de moins de 25 ans, avec la réduction qui y est attachée. Maintenant que j'ai... 26 ans, je paie mes transports au prix fort. Entre la SNCB et la Stib : près de 2.000 euros par an ! C'est mon job étudiant dans une poissonnerie le week-end qui me permet de joindre les deux bouts. »

Bientôt deux enfants aux études

Valérie, 49 ans, est comptable indépendante. Actuellement au chômage, elle vit seule avec ses deux filles de 18 et 16 ans qui souhaiteraient faire des études toutes les deux. « C'est là que se pose le problème, souffle-t-elle. J'aimerais qu'elles puissent suivre le parcours qu'elles souhaitent : la plus grande veut être institutrice. La seconde, laborantine. Soit au minimum trois années d'études. Pour les gens comme moi, qui touchent une petite pension alimentaire avec le chômage, offrir des études à ses enfants est un luxe. Quand on doit payer l'électricité, le gaz, le loyer, internet... La place allouée aux études arrive malheureusement bien après, malgré l'importance qu'elles représentent. Je ferai tout ce je peux pour leur permettre d'y arriver. » Peu au courant des possibilités qu'offrent les services sociaux des universités, Valérie compte s'informer pour être certaine de « ne pas passer à côté d'une aide complémentaire, nécessaire », même si ses filles comptent jobber.

M.TH.